



## Marc-Antoine THIERRY

Marc-Antoine Thierry, baron de Ville-d'Avray né le 29 décembre 1732 à Versailles, mort en 2 septembre 1792, tué à la prison de l'Abbaye (sur le boulevard Saint-Germain dans le quartier Saint-Germain-des-Prés) à Paris.

En 1775, il acheta le manoir de la Brosse à Ville-d'Avray qu'il fit démolir pour édifier le château qu'il entourait d'un vaste parc. Il céda des terres et des bois au Roi en échange de la seigneurie de Ville-d'Avray avec ses droits utiles et honorifiques, la ferme de 68 arpents de terre et 18 arpents de prés, l'ancien parc des Célestins. Cet échange fut enregistré au Parlement en 1783. Il obtint l'érection de son domaine en baronnie en juillet de l'année suivante. Il fit beaucoup pour cette commune pratiquant le mécénat avec notamment la construction de l'église qui débuta le 11 juillet 1789, soit trois jours avant la prise de la Bastille. Aujourd'hui la commune de Ville-d'Avray a adopté les armoiries de son célèbre mécène.

Ce n'est qu'en 1787 que Versailles devint municipalité indépendante du pouvoir royal. En effet, jusqu'en 1787, Versailles était dirigé par des intendants nommés par le Roi. La ville étant divisée en huit quartiers, il doit être désigné un syndic de huit députés par quartier. Marc-Antoine Thierry de Ville d'Avray est l'un de ces syndics élu en décembre 1787. Mais ce nouveau « Conseil municipal » est fantôme, symbolique, sans budget, sans aucun pouvoir et même sans aucune salle pour se réunir. Le futur maire de Versailles dut prêter deux salles de l'hôtel du Garde-Meuble. Durant près de dix-huit mois, jusqu'en mai 1789, ce « Conseil municipal » est divisé et l'un des conflits porte sur la désignation d'un représentant de ce conseil ; ce n'est que le 28 mai 1789 que Marc-Antoine Thierry de Ville d'Avray devint le premier maire de Versailles nommé par ses pairs. Il ne reste que 67 jours dans cette fonction car il démissionne le 3 août 1789. Le « Conseil municipal » est dissout en attendant de nouvelles élections le 21 août 1789, mais Versailles restera sans maire jusqu'au 8 septembre 1790, date des premières élections municipales.

Source : Wikipédia